



# REGLEMENT INTERIEUR

Pour participer aux activités du Secteur Jeunesse, chaque jeune doit être à jour de son adhésion, ce qui implique d'avoir réglé la cotisation et d'avoir remis son dossier à jour, signé par son responsable légal.

L'accueil 11 / 17 ans		
Accueil libre 11/17 ans	Temps scolaire : du lundi au vendredi : 14h30-18h	Gratuit
Accueil de loisirs 11/17 ans (vacances scolaires)	Horaires sur la brochure d'activités	Tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal, sur la brochure d'activités
Pour toute activité payante, l'inscription n'est valable qu'après règlement total de celle - ci. Les inscriptions se font uniquement sur place aux horaires d'ouvertures. Pour toute annulation d'inscription à une activité, celle-ci doit être justifiée par un certificat médical. Le Secteur Jeunesse se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.		
Accompagnement scolaire Camps Ateliers hebdomadaires	Pour ces 3 actions, des règles de vies seront élaborées par l'équipe d'animation et les jeunes.	Tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal, sur la brochure d'activités

## Le Secteur Jeunesse, un lieu où le respect est la priorité...

Tout débordement : violence, dégradation volontaire du matériel et/ou des locaux, non respect des animateurs, jeunes, personnel de l'Eclat de Vie...etc, ne sera pas toléré.

Le cas échéant : Un avertissement oral puis écrit sera adressé au jeune et à ses parents.

Si récidive: le jeune et le responsable légal se verront convoqués pour répondre des actes commis.

Une interdiction momentanée ou définitive de fréquenter le Secteur Jeunesse pourra être prise.

**Pour toute annulation d'inscription aux activités =< à 7 jours, un justificatif sera demandé.**

## Engagement du jeune et de son responsable légal

LE JEUNE

Je soussigné (e).....m'engage à respecter :

- le règlement intérieur de la structure
- les autres utilisateurs,
- l'ensemble du personnel du Centre Social
- le matériel et les locaux.

Fait à UGINE le     /     /

**Signature du jeune :**

RESPONSABLE  
LEGAL

Je soussigné (e)....., son responsable légal, reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Secteur Jeunesse.

Fait à UGINE le     /     /

**Signature du responsable légal :**

## Pièces à fournir

- . Fiche sanitaire de liaison
- . 1 photo d'identité récente (Résident Uginois uniquement)
- . Un justificatif C.A.F pour le quotient familial
- . Photocopie assurance en responsabilité civile
- . Test d'aisance aquatique pour toutes activités nautiques.